

DIRECTION GENERALE des FINANCES PUBLIQUES
MISSION SIT
DIVISION DU SYSTEME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES ET BUDGETAIRES

PROCESSUS : Gestion des temps

Fiche 12 – Ouverture / alimentation / choix d'option sur CET

Type de document : GUIDE UTILISATEUR	A qui s'adresse ce document ? Agent
Réf. Document : GT_AGENT_F12_Saisie_operations_sur_CET_2 0110817	Dernière mise à jour : 17/08/2011

Sommaire

1	Présentation fonctionnelle / synthèse organisationnelle	3
2	Présentation de l'écran d'ouverture / alimentation du CET	3
3	Présentation du choix d'option sur CET	4

1 PRESENTATION FONCTIONNELLE / SYNTHÈSE ORGANISATIONNELLE

QUI	QUOI	OU
Agent	Ouvre / alimente / effectue des choix d'option sur CET	Libre service – Atelier agent

2 PRESENTATION DE L'ECRAN D'OUVERTURE / ALIMENTATION DU CET

Chemin d'accès : Atelier Agent / Gestion des temps / Compte Epargne Temps

Le formulaire Compte Epargne Temps permet à l'agent de consulter les opérations sur compte épargne et de faire une demande pour une nouvelle opération (ouverture/versement).

Compte Epargne Temps

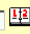

JUNIEN-LAVILLAULOY, FLORENCE 000000197373 CARRE DGI

Situation du CET	
Date d'ouverture	Solde (jours)
15/10/2007	8,5

Historique des opérations sur CET		
Date	Type d'opération	Jours
15/10/2007	Ouverture du CET	0
01/04/2008	Versement au CET	1
21/04/2009	Versement au CET	7,5

[Consulter les compteurs](#) **1**

2

Demande d'opération sur CET	
Date de la demande :	<input type="text"/> 
Type de l'opération :	<input type="text"/> 
Nombre de jours :	<input type="text"/>
<input type="button" value="Soumettre"/>	

1 Pour procéder à l'ouverture, remplir les champs de la demande, puis cliquer sur « Soumettre ». Pour une ouverture, le nombre de jours doit être positif.

2 Pour procéder à une alimentation, même procédure que précédemment, mais renseigner « Versement » dans le champ type d'opération.

Pour une alimentation, le nombre de jours doit être strictement positif. Il correspond au reliquat non utilisé de l'année N-1 dans les limites de la réglementation en vigueur.

Le lien Consulter les compteurs permet de consulter les compteurs d'absence sur le formulaire Compteur d'absences.



Remarque :

Le versement de jours au CET lors d'une année N sur les reliquats de N-1 ne peut être effectué qu'après le passage du traitement batch (automatisé) de calcul des jours de report de cette année N.

3 PRESENTATION DU CHOIX D'OPTION SUR CET

Chemin d'accès : Atelier Agent / Gestion des temps / Compte Epargne Temps

Le formulaire Compte Epargne Temps permet également à l'agent de consulter la situation du compte RAFF, le rachat de jours CET et de formuler / annuler un choix d'option sur le compte épargne temps.

Situation du CET		
Date d'ouverture	Solde (jours)	Solde en jours / rég. Transitoire
10/01/2006	30	0

Situation du compte RAFF	
Date d'ouverture	Total(jours)
	Aucun renseignement

Rachat de jours CET				
Année de rachat	Date de rachat	Jours à payer	Jours payés	Solde à payer
2010	31/01/2010	5	0	5

Historique des opérations sur CET		
Date	Type d'opération	Jours
10/01/2006	Reprise solde CET	12
13/02/2007	Versement au CET	8
15/01/2010	Versement au CET	15
31/01/2010	Rachat jours CET	-5

[Consulter les compteurs](#)

Demande d'opération sur CET	
Date de la demande :	<input type="text" value="12"/>
Type de l'opération :	<input type="text" value=""/>
Nombre de jours :	<input type="text" value=""/>

Historique choix d'option			
Date de choix d'options	Nombre Jours versés	Nombre jours rachetés	Nbre de jrs conservés en congés
31/01/2010	0	5	10

Demande de choix d'option	
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Annulation choix d'option				
	Date de choix d'options	Nombre Jours versés	Nombre jours rachetés	Nbre de jrs conservés en congés
<input type="checkbox"/> Annuler	31/01/2010	0	5	10

- 1 Visualisation du compte RAFF.
- 2 Visualisation des rachats effectués sur compte épargne temps.
- 3 Pour procéder à une demande de choix d'option, remplir les champs de la demande, puis cliquer sur « Soumettre ».
- 4 Pour procéder à une demande d'annulation de choix d'option, cocher « annuler », puis cliquer sur « Soumettre ».